

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 avril 2022

Présents : Mmes Nathalie RICARD, Joceline COURNEDE, Agnès LERIS ; Mrs Claude CONQUET, Olivier FRAYSSINET, Michel MAROT, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE.

Absents excusés : Laurence CASTELNAU, Catherine LACAZE, Jérôme POUZERGUES.

Pouvoirs : Catherine LACAZE a donné pouvoir à Nathalie RICARD et Jérôme POUZERGUES à Claude CONQUET

Secrétaire de séance : Joceline COURNEDE.

Ordre du jour.

Le compte rendu du conseil municipal du lundi 21 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Vote du taux des taxes directes locales.

Vu le contexte actuel, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter pour cette année le taux des taxes locales de la commune. Les taux sont donc les suivants : Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFB) : 27.27 % Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 46,25% Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 14,45%. Pour information, les bases d'impositions sont révisées chaque année par les services fiscaux et celles-ci génèrent d'office une augmentation.

Vote du budget primitif 2022.

Le budget de fonctionnement dépenses et recettes est équilibré pour un montant de 275 090,91 €. Et celui de l'investissement dépenses et recettes est également équilibré pour un montant de 129 451,74 €.

Après présentation du budget primitif 2022 (fonctionnement et investissement), ce dernier est adopté à l'unanimité des présents comme suit :

Budget de fonctionnement 2022					
Chapitre	Dépenses	Montant	Chapitre	Recettes	Montant
23	Virement à la sect.° invest.	30 235,20	70	Redevances	1 300,00
11	Charges de Fonctionnement	167 670,70	72		-
12	Charges de Personnel	20 000,00	73	Impôts / taxes	80 953,00
65	Charges de Gestion	27 215,00	74	Dotations	67 924,00
66	Charges financières	700,00	75	Recettes réelles	27 600,00
67	Charges exceptionnelles	-			
68	Amortissements	542,01			
14	FNGIR	21 728,00	002	Excédent reporté	97 313,91
22	Dépenses imprévues	7 000,00			
Total		275 090,91	Total		275 090,91

Budget d'investissement 2022					
Programme	Dépenses	Montant	Programme	Recette	Montant
2132	Menuiseries Logements - RAR	12 000,00	21	Virement sect° fonct.	30 235,20
2151	Voirie communale - RAR	20 000,00	10226-00	Taxe aménagement	3 800,00
2051	Logiciels - RAR	1 000,00	28041511-040	Amortissement Signalétique	166,14
2152	Adressage	14 500,00	28031-040	Amortissement Ecobarri	209,87
2132	Logts presbytère Pompe à chaleur	15 000,00	28041482-040	Amortissement Abri Bus	70,00
2151	Voirie Communale	22 500,00	28041482-040	Amortissement Petit patrimoine	96,00
213	Entrée salle des fêtes	2 600,00	1321	DETR Adressage	7 247,00
2188	Panneau signalisation	4 000,00	10222-00	FCTVA	2 125,00
21318	Eglise électricité	10 000,00	165-00	Caution	2 391,74
21311	Mairie	10 000,00	"001	Excédent investissement	83 110,79
2116	Cimetière	3 000,00	1068-00	Affectation résultat	-
2041582	Candélabre Pech petit	2 060,00			
1641-00	Emprunt 12992,11	10 400,00	"024		
165-00	Caution	2 391,74			
001-00	Déficit investissement	-			
Total		129 451,74	Total		129 451,74

Demande de subventions.

Après avoir examiné toutes les demandes reçues, le Conseil Municipal décide d'accorder, à ce jour, les subventions suivantes :

- **Ecole St Thérèse** : 565€ par enfant pour la scolarité 2021/2022 soit pour les 3 enfants scolarisés : 1 695.00 €.
- **Collège St Thérèse** : Voyage organisé dans le Cantal : 30€ par enfant et par nuitée soit pour les 7 enfants scolarisés : 420 €.
- **Collège Emile Vaysse de Castelnau-Montratier** : Voyage effectué en Bourgogne : 30 € par enfant et par nuitée soit pour 1 enfant : 90 € (la subvention sera versée directement à la famille).
- **FNACA** : 50 €.
- **Resto du Cœur Lalbenque** : proposition d'achat de produits de première nécessité d'une valeur de 100 €.
- **FCLF (Football Club Lalbenque -Fontanes)** : 30 € par enfant inscrit soit pour les 5 enfants : 150 €.
- **Association Rallye Valse et Joyeuse** (chasse) : 400 € (2 abstentions)
- **Association La Gariotte Crempoise** : 600 € (2 élues n'ont pas pris part au vote)
- **Association Lot Allégro** : 200 €.

Le Conseil Municipal apportera son soutien aux autres associations communales dès que celles-ci en feront la demande.

Demande de subventions menuiseries Presbytère.

Dossier ajourné remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Informations diverses.

- * Acquisition de panneaux de signalisation (route barrée et déviation) ainsi que quelques barrières.
- * Michel Deilhes sera momentanément remplacé par Patrick Molina (minimum 1 jour / semaine au tarif de 15 € de l'heure).
- * La cérémonie du 8 Mai aura lieu le dimanche 8 mai à 11h30 et sera suivie du verre de l'amitié.
- * Mas de Batié : Certains riverains souhaitent la mise en place d'un sens unique. Pour information, cette route est classée d'intérêt communautaire, de ce fait il sera demandé l'avis au technicien de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne puis une réunion publique sera proposée à tous les riverains.

Questions diverses.

(Néant)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.